

Michel Foucault : les anormaux

I. L'auteur

Paul Michel Foucault est né en 1926 à Poitiers et est décédé en 1984 à Paris. Sa pensée et sa personnalité demeurent réfractaires à toute étiquette et révèlent une grande diversité d'intérêt. Il fut élevé dans une famille de notables. Son éducation est un mélange de succès et de résultat médiocre jusqu'à ce qu'il entre au collège Stanislas où il excellera. Il entra en khâgne après la guerre, il fut reçu à l'école normale supérieure en 1946. En plus de sa licence de philosophie, il obtint en 1947 une licence en psychologie. En 1951 il est reçu à l'agrégation de philosophie. En 1954, Foucault, publie son premier livre « maladie mentale et psychologie ». C'est aussi durant cette année qu'il s'exila de la France pour la Suède puis pour Varsovie. C'est seulement en 1960 qu'il revient en France afin de terminer sa thèse. C'est en 1961 qu'il obtint son doctorat en soutenant deux thèses « Kant, anthropologie » et « folie et déraison », il écrit aussi la même année « histoire de la folie » où il montre que le grand enfermement des délinquants et des marginaux à partir de l'âge classique au XVII^{ème} siècle correspond à un profond changement dans les mentalités. En 1963, il publie « naissance de la clinique : une archéologie du savoir médical » ainsi qu'une réédition de son livre de 1954. En 1965 il accepta un poste à l'université de Tunis où il s'y installa avec Daniel Defert, son compagnon. L'année suivante il publie un nouveau livre qui connu immédiatement un immense succès : « les mots et les choses ». En 1968, il revient en France et publie « l'archéologie du savoir ». Après les événements de mai 68 Foucault prend la direction du département de philosophie de l'université expérimentale créée à Vincennes. Il fut élu au collège de France en 1970 comme professeur d'histoire des systèmes de pensées. Foucault profita de sa notoriété pour mener un engagement qui fait de lui un digne successeur de Sartre : il fonde le groupe d'information sur les prisons, introduisant clandestinement des questionnaires en milieu carcéral pour dénoncer les conditions d'incarcération. C'est ainsi que fut autoriser à partir de 1970, la presse et les radios dans les prisons. Toutes ces idées se retrouveront dans son livre « surveiller et punir » qui fut publié en 1975, il va dans ce livre explorer la naissance de la prison. C'est à la fin des années 70 que Foucault publia « histoire de la sexualité » en trois volumes. Il décède en 1984 d'une maladie liée au virus du Sida. C'est d'ailleurs après sa mort, et après de nombreux mensonges et rumeurs, que son compagnon, Daniel Defert décida de créer la première association française luttant contre le virus du sida.

II. Contexte intellectuel et historique de l'époque

A la fin du XIX^{ème} siècle la psychologie se veut autonome et commence à s'institutionnaliser. Au cours du XX^e siècle, les psychologues investissent la famille, la sexualité, la santé mentale, la justice. Après 1945, cette dynamique entraîne des confrontations avec les psychiatres et les psychanalystes comme Lacan et avec les philosophes comme Canguilhem ou encore Foucault. A cette époque, la psychanalyse va se servir des anormaux. Dans les années 60, il y eut de nombreux progrès surtout dans les traitements médicamenteux avec la découverte par exemple des neuroleptiques pour traiter les psychoses. A cette même période, il y eut la naissance d'un nouveau mouvement, le mouvement de l'antipsychiatrie, qui a eu notamment beaucoup de succès en Italie. Ce mouvement a proposé de faire sortir les fous des hôpitaux, avec comme béquille thérapeutique les nouveaux traitements médicamenteux. L'anti psychiatrie a mis en doute l'omniscience du psychiatre docte. D'après les anti psychiatres il faut chercher la cause de l'aliénation mentale dans les relations sociales déficientes, et certainement pas dans le cerveau. Ce

mouvement portait en fait du principe que c'était la société qui était pathogène, les maladies mentales n'existent donc pas, ce sont les réactions face à des pressions de plus en plus fortes occasionnées par la société qui sont présentes. Foucault, lui, a décrit l'institution psychiatrique comme un moyen d'organiser le contrôle social. Il voit la psychiatrie comme une institution non pas médicale mais plutôt politique ou religieuse médicalisée s'attachant à résoudre non pas les problèmes ou les maux des patients qu'elle traite mais bien les problèmes posés à la collectivité par le comportement de ces mêmes patients et ce au moyen de procédés comme l'internement. Foucault, tout comme Sartre pense que c'est la psychiatrie qui a figé nos rapports avec les psychotiques, c'est donc la société qui crée la psychose par ses exigences et son intolérance à supporter les crises dans l'existence des individus.

Ce mouvement amorce une critique envers la psychiatrie mais aussi envers le fonctionnement social du monde occidental. Les nombreux écrits de Foucault font l'emblème d'une contestation radicale de la psychiatrie et de la psychologie. C'est dans ce contexte que Foucault donna ce cours sur les anormaux au Collège de France.

III. Idées phares, principaux apports et concepts importants du texte

Prononcé au Collège de France, de janvier à mars 1975, ce cours sur les "Anormaux" a permis à Foucault de distinguer trois figures dans la famille des « anormaux » : le monstre humain tout d'abord, l'individu à corriger, et enfin l'onaniste.

C'est à partir de multiples sources, théologiques, juridiques et médicales que Foucault a défini cette famille des anormaux qui a été formé par tout un ensemble d'institutions de contrôle, de mécanismes de surveillance et de distribution.

La première figure qui constitue l'ancêtre de l'anormal est le monstre humain, c'est une entité juridico-médicale qui combine l'impossible et l'interdit, vieille figure pour ainsi dire naturelle de la contre nature reconduite par les expertises médicales de notre siècle. Le monstre humain n'est pas seulement un monstre par sa forme mais aussi par les troubles qu'il apporte aux irrégularités juridiques. Les monstres font référence aux lois de la nature. Le monstre humain n'est pas naturel, ce qui modifie les effets juridiques de la transgression. Il implique que de nouvelles lois soient institués, il implique aussi des institutions para judiciaire et marginalement médical du fait qu'il ne soit pas naturel. L'évolution de l'expertise médico-légale en matière pénale est un effet de l'institution de ces nouvelles lois. Cette évolution a d'ailleurs fait passer l'acte « monstrueux » à l'individu « dangereux ». On cherche à donner à l'individu dangereux un sens médical ou un statut juridique.

Si aujourd'hui, on demande à un médecin « cet individu est-il dangereux? » cette question serait insensé parce qu'elle contredirait un droit pénal et surtout ferait émerger ces équivoques qui continuent à hanter l'analyse et le statut de l'homme anormal.

La deuxième figure des anormaux est l'individu à corriger. Cet individu à corriger est plus récent que le monstre humain, son apparition est à mettre en lien avec l'apparition des techniques de discipline. Ces techniques de discipline sont mises en place un peu partout au XVII^e et au XVIII^e siècle. Ces nouvelles techniques, ces nouvelles procédures ouvrent un tout nouveau problème : ceux qui échappent à cette normativité. Ces techniques et ces procédés de dressage constituaient un cadre juridique qui entreprenait de dresser ceux qui résistent au dressage et de corriger les incorrigibles. Au XVIII^e siècle, l'enfermement est une forme intermédiaire entre l'interdiction judiciaire et le redressement. L'enfermement fonctionne hors des lois et s'explique par le fait qu'il est nécessaire de corriger et d'améliorer pour faire revenir à de bons sentiments. À partir du renfermement, il y eut la naissance d'institutions de redressement. L'anormal au XIX^e siècle fait donc figure de descendant des incorrigibles apparus dans les marges des techniques modernes de dressage.

L'onaniste, lui est apparu au XVIII^e siècle, il est apparu avec d'autres concepts comme celui du

corps sexuel de l'enfant. L'apparition de l'onanisme est venue à la suite du développement de nouvelles techniques de direction de conscience et d'institution d'éducation.

En 1710, d'abord en Angleterre puis en France plus tard il y eut une véritable lutte contre la masturbation. La masturbation aurait des effets pathologiques. Ceci n'est pas seulement un processus de répression lié aux exigences de l'industrialisation (le corps productif contre le corps plaisir), cette lutte place l'usage sexuel de son propre corps à l'origine d'une série indéfinie de troubles psychiques qui peuvent faire sentir leurs effets sous toutes les formes et à tous les âges de la vie. En fait, à cette époque, ce faisait une sorte de propagande trouvant un lien entre la sexualité et les maladies. Si un enfant, responsable de son corps et donc responsable de sa vie, dans l'abus qu'il fait de sa sexualité alors les responsables sont les parents qui ont négligés leur enfant. Il y a à travers ceci, un impératif d'un nouveau rapport adulte-enfant, l'enfant devient l'objet premier et incessant des devoirs des parents. Il y a une sorte de nécessité à contrôler le corps sexuel de l'enfant. Les parents ont le pouvoir et le savoir, ils sont, de plus responsables du corps de l'enfant. Cette campagne contre la masturbation a amené la mise en discipline de la famille moderne et une redistribution des pouvoirs qui investissent le corps de l'individu.

L'anormal « intéresse » depuis la fin du XIX^{ème} siècle les institutions, les discours, le savoir. Cet individu anormal est à la fois l'exception juridico-naturelle du monstre, les incorrigibles qui demeurent dans ces institutions de redressement et l'universel secret des sexualités infantiles. L'anormal est en fait le descendant du monstre humain, de l'individu à corriger et de l'onanisme. Ces trois figures ne se confondent pas, chacune s'inscrit dans des systèmes différents : le monstre s'inscrit dans une tératologie et une embryologie; l'incorrigible dans une psychologie physiologique des sensations, de la motricité et des aptitudes; l'onanisme dans une théorie de la sexualité.

Cependant, trois phénomènes annulent ou modifient du moins la spécificité de ces références : en effet, pendant plus de cinquante ans, la théorie générale de la dégénérescence va servir de cadre théorique à toute les techniques de repérage, de classification et d'intervention sur les anormaux; de plus il y eut l'aménagement d'une institution servant de structure d'accueil pour les anormaux et d'instrument pour la défense de la société. Il faut souligner le fait aussi qu'au XX^{ème} siècle le problème de la sexualité infantine va devenir le principe d'explication le plus fécond de toutes les anomalies.

IV. Questions soulevées dans le texte

Dans son texte, Foucault pose la question de la place des « anormaux » dans la société au XVII, XVIII et XIX^{ème} siècle. En 1656, fut créé un hôpital général pour lutter contre le vagabondage des fous, des mendiants et des prostitués. A cette même époque ce fut période du grand renfermement, les malades mentaux, les malades et les vagabonds sont alors isolés du reste de la population dans des établissements spécialisés. Cette logique de l'isolement correspond à une nouvelle façon de percevoir la folie. La déraison est jugé comme pathologique et doit être éliminé par l'isolement et la thérapie. Le fou, lors de ce grand renfermement est alors devenu l'objet d'une ségrégation, il est mis de coté pour « son bien » et pour celui d'autrui. Le fou va devenir objet de perception, d'étrange il devient étranger. Foucault souligne le fait que ce grand renfermement correspond en fait à un soucis sécuritaire. C'est la peur du désordre qui a provoqué le désir d'exclusion et la mise au travail forcé de toutes les populations marginales. Pourtant, avant cette période du grand renfermement, la folie n'était pas pointé comme scandale à extirper. Foucault, dans son texte souligne donc que le rôle des asiles à cette époque était de surveiller, d'isoler, de classier et de ramener à la raison les malades. Foucault, pose aussi la question de la place de la psychiatrie à cette époque. Il explique dans son texte que la psychiatrie se légitimisait en pouvant prévoir les cas, elle reconnaissait la folie dangereuse et l'anticipait pour s'inscrire au niveau judiciaire. La psychiatrie, à cette époque, se veut contrôleur de l'anormalité, et cette fonction satisfaisait la société puisqu'elle avait peur.

V. Actualité du texte

En cinquante ans, la psychiatrie s'est totalement transformée. Avant la guerre, la psychiatrie était sclérosée et asilaire. On est passé en psychiatrie de l'asile à la création de lieux de vie. La pathologie mentale se présente désormais sous une autre forme. La psychiatrie a pris une extension importante et couvre aujourd'hui des activités très diversifiées. On peut même lier aujourd'hui, chimiothérapie et psychothérapie qui peuvent être considérés comme deux aspects complémentaires et indissociables du traitement en psychiatrie auquel vient s'ajouter enfin la psychiatrie sociale ou la psychiatrie de secteur qui prend en compte l'environnement du patient, les proches, l'employeur, les amis.

Cependant, la psychiatrie s'est toujours située en marge de la médecine notamment dans la mesure où les théories de la psychiatrie sont beaucoup plus fragiles que celles de la médecine somatique. La crise de la psychiatrie est donc un état permanent. Cette discipline est toujours à la recherche de ses bases expérimentales malgré les progrès réalisés.